

Situations offertes par la Commission du service civil.

Les commissaires du Service civil donnent par le présent avis que des demandes seront reçues de la part de personnes capables de remplir les positions suivantes dans le Service civil du Canada:

Un commissaire du commerce.—Traitement, \$3,000 par année.

1. Un commissaire du commerce pour Glasgow, Ecosse, département du Commerce et de l'Industrie, au traitement de \$3,000 par année avec allocation spéciale de \$500. Préférence sera accordée aux aspirants ayant eu de l'expérience comme commissaire du commerce junior ou commissaire adjoint du commerce. Il est préférable qu'ils soient des hommes d'affaires ayant de bonnes manières, du tact, la parole facile, des aptitudes à écrire un anglais élégant, et habiles à tenir des enquêtes et à obtenir des renseignements exacts sur les conditions commerciales.

Un ingénieur-mécanicien.—Traitement initial, \$300 par mois.

2. Un ingénieur-mécanicien dessinateur pour le canal Welland, département des Chemins de fer et Canaux, au traitement initial de \$300 par mois. Les aspirants doivent être gradués en génie mécanique d'une école de sciences appliquées renommée, et doivent avoir eu au moins dix années d'expérience dans les dessins, les devis et la construction d'appareils mécaniques et avoir rempli pendant trois ans une position encourant des responsabilités relatives à ces travaux.

Les aspirants doivent être capables de faire des examens minutieux, des investigations, des épreuves et des rapports sur différents appareils et installations mécaniques en existence ou proposées.

Un dessinateur mécanicien.—Traitement, \$125 à \$150 par mois.

3. Un dessinateur mécanicien pour le canal Welland, département des Chemins de fer et Canaux, au traitement de \$125 à \$150 par mois. Les aspirants doivent être âgés d'au moins 25 ans. Ils doivent posséder une instruction d'école supérieure ou une instruction équivalente. Ils doivent avoir eu au moins 4 ans d'entraînement pratique dans les ateliers d'une compagnie de construction et du dehors, et deux ans dans le bureau de dessinateurs d'une bonne compagnie de ponts et chaussées dans la préparation de dessins, des évaluations des plans et devis. Préférence sera donnée aux gradués d'une école du génie reconnue, et surtout aux aspirants possédant de l'expérience en travaux relatifs à la construction des canaux, des havres et des stations hydro-électriques.

Un chef pour la division de l'organisation, Commission du Service civil.—Traitement initial, \$2,800 par année.

4. Un chef pour la division de l'organisation, Commission du Service civil, au traitement initial de \$2,800 par année. Le titulaire devra être responsable, sous la direction du secrétaire, Commission du Service civil, de la conduite d'enquêtes et d'études ainsi que de la préparation de plans d'organisation pour les divers ministères et les groupes subordonnés de l'administration fédérale. Il devra avoir la direction d'enquêtes tendant à déterminer l'efficacité des systèmes ou modes de travail, ou de fonctionnaires ou groupes d'employés dans les ministères; administrer et tenir à jour la classification du Service civil; diriger le personnel de la division de l'organisation; et exécuter au besoin d'autres travaux connexes d'enquête et d'administration. Les aspirants doivent être âgés d'au moins 25 ans et de pas plus de 40. Ils doivent posséder de bonnes manières, du tact, et être capables de juger les gens et de rencontrer le public et les officiers des départements. Ils doivent posséder une instruction correspondant à celle que comporte un diplôme d'une université de réputation établie, en comptabilité, en économie politique, en génie et en sciences et avoir eu au moins cinq années d'expérience en comptabilité, en génie, en direction d'affaires ou autre travail semblable

dont au moins deux ans en qualité d'administrateur. Les aspirants doivent bien connaître l'administration du Service civil ou l'organisation et les méthodes de travail de grandes maisons d'affaires. Il est préférable de connaître les travaux d'enquête et d'organisation réparties comme suit:

L'examen comprendra trois parties:

(1) Instruction et expérience, 40; (2) une thèse sur un problème de direction de bureau, la comptabilité, opération industrielle ou organisation, à être choisie d'une liste établie par la Commission, 30; (3) entrevue orale, 30. Les aspirants ne seront pas assemblés pour le sujet d'instruction et d'expérience ainsi que pour la thèse, mais ils pourront faire ce travail à leur demeure. Les thèses ne seront acceptées que des candidats qui semblent posséder le minimum d'aptitudes en instruction et en expérience. Ceux qui seront candidats heureux dans les deux premiers sujets seront appelés plus tard en certains endroits pour l'entrevue orale.

Un investigateur, Commission du Service civil.—Traitement initial, \$2,200 par année.

5. Un investigateur, division de l'organisation, Commission du Service civil, au traitement initial de \$2,200 par année. Le titulaire devra, sous la direction du chef de la division de l'organisation, conduire des enquêtes, étudier et préparer des rapports touchant l'organisation des départements ou l'efficacité des systèmes ou modes de travail, ou de fonctionnaires ou groupes d'employés dans les ministères, aider à administrer et à maintenir la classification du Service civil et exécuter au besoin d'autres travaux connexes. Les candidats doivent posséder une instruction correspondant à celle que comporte un degré d'une université de réputation établie. Ils doivent avoir eu deux ans d'expérience en affaires ou en génie. Ils doivent être capables de faire des travaux d'enquête, et de surveiller. Ils doivent avoir de l'initiative, du tact, un bon jugement et des bonnes manières.

L'examen comprendra trois parties réparties comme suit:

(1) Instruction et expérience, 40; (2) une thèse sur un problème de direction de bureau, la comptabilité, opération industrielle ou organisation à être choisie d'une liste établie par la Commission, 30; (3) entrevue orale, 30. Les aspirants ne seront pas assemblés pour le sujet d'instruction et d'expérience ainsi que pour la thèse, mais ils pourront faire ce travail à leur demeure. Les thèses ne seront acceptées que des candidats qui semblent posséder le minimum d'aptitudes en instruction et en expérience. Ceux qui seront candidats heureux dans les deux premiers sujets seront appelés plus tard en certains endroits pour l'entrevue orale.

Un commis des nominations (homme), Commission du Service civil.—Traitement initial de \$1,800 par année.

6. Un commis des nominations (homme), Commission du Service civil, au traitement initial de \$1,800 par année. Le titulaire devra surveiller le travail de la division des nominations; faire sur demande des nominations, des listes en règle, et au besoin communiquer avec les départements; s'occuper de la correspondance relative aux nominations; voir à ce que les listes de personnes éligibles soient entrées dans les registres et qu'on en fasse un bon usage; aviser le secrétaire et la division des examens aussitôt que ces listes sont épuisées et à quelle époque il faudra probablement des listes nouvelles; voir à ce que le travail en général de la division des nominations soit bien fait. Les candidats doivent posséder une instruction équivalente à celle que comporte un diplôme d'école supérieure; une connaissance spéciale de travail de bureau et des méthodes de travail de certaines organisations; au moins deux ans d'expérience comme commis surveillant; une grande connaissance du travail dans les bu-

reaux modernes; de l'habileté à surveiller, du tact et une bonne mémoire.

L'examen comprendra deux parties réparties comme suit:—(1) Instruction et expérience, 40; (2) questions basées sur les devoirs de la situation, 60. La seconde partie de cet examen ne sera donnée qu'à ceux qui semblent posséder le minimum d'aptitudes en instruction et en expérience.

Un examinateur junior.—Traitement initial, \$1,600 par année.

7. Un examinateur junior (homme), division des examens, Commission du Service civil, au traitement initial de \$1,600 par année. Le titulaire devra aider à recueillir des renseignements et à poser des questions pour les examens du Service civil, à marquer les papiers de concours, à annoncer les examens, et à tenir des examens écrits, oraux, ou de pratique; faire les écritures que demande l'inscription des résultats des examens; tenir les archives du Service civil, et exécuter au besoin tout autre travail connexe.

Les aspirants doivent posséder une instruction équivalente à celle que comporte un diplôme d'école supérieure et avoir l'expérience nécessaire pour qu'ils puissent s'acquitter des devoirs ci-haut mentionnés. Ils doivent posséder de bonnes manières, du tact, un bon jugement et être capables de rencontrer le public en général et les officiers des départements. Les aspirants doivent montrer de l'initiative et il est essentiel qu'ils soient intègres et fidèles. Préférence sera accordée aux aspirants ayant un entraînement universitaire.

L'examen comprendra trois parties:—

(1) Instruction et expérience, 40; (2) questions sur les devoirs de la position, 30; (3) entrevue orale, 30. La deuxième partie de l'examen ne sera donnée qu'à ceux qui semblent posséder le minimum d'aptitudes en instruction et en expérience. Ceux qui seront candidats heureux dans les deux premiers sujets de l'examen seront appelés plus tard pour l'entrevue orale.

Un investigateur junior.—Traitement initial, \$1,500 par année.

8. Un investigateur junior, division de l'organisation, Commission du Service civil, au traitement initial de \$1,500 par année. Le titulaire devra, sous surveillance, aider à conduire des enquêtes et des études touchant l'organisation des départements, des branches et autres unités moins considérables; aider à tenir des enquêtes tendant à déterminer l'efficacité des systèmes ou modes de travail, ou de fonctionnaires ou de groupes d'employés; aider à maintenir et à administrer la classification du Service civil; faire des enquêtes, sous direction, pour la préparation de chartes d'organisation; faire enquête sur les aspirants ou les personnes éligibles pour emploi dans le service; préparer les rapports des enquêtes et des études.

Les aspirants doivent posséder une instruction correspondant à celle que comporte un diplôme d'une université d'une réputation établie. Ils doivent avoir eu un an d'expérience soit en affaires, en génie, ou en travaux d'enquête. Ils doivent posséder de l'initiative, du tact, un bon jugement et de bonnes manières.

L'examen comprendra deux parties comme suit:—(1) Instruction et expérience, 40; (2) questions basées sur les devoirs de la situation, 60. La seconde partie de cet examen ne sera donnée qu'à ceux qui semblent posséder le minimum d'aptitudes en instruction et en expérience.

Un pathologiste, ministère de l'Agriculture, traitement initial de \$2,200 par année.

9. Un pathologiste des plantes, pour prendre charge du laboratoire de pathologie des plantes du Dominion à St. Catharines, Ont., au traitement initial de \$2,200 par année. Les aspirants doivent avoir complété un cours dans une université reconnue et de préférence posséder un diplôme en pathologie des plantes. Ils doivent bien connaître toutes les divisions de la pathologie des plantes et avoir eu de l'expérience en

investigations des maladies des arbres fruitiers et être capables de diriger tous travaux relatifs au contrôle de la rouille du pin blanc. Préférence sera accordée aux candidats ayant à leur crédit plusieurs années de travail post-universitaire dans la pathologie des plantes.

Un pathologiste de plantes.—Traitement, \$2,000 par année.

10. Un pathologiste des plantes au ministère de l'Agriculture pour Winnipeg, pour s'occuper de travaux de recherches sur les maladies des plantes en coopération avec les autorités provinciales, au traitement de \$2,000 par année. Le titulaire devra agir comme officier surveillant du personnel des inspecteurs à titre temporaire préposés aux travaux des patates, dans le Manitoba, en coopération avec les représentants de ce district du département de l'Agriculture de la province du Manitoba. Les aspirants doivent posséder le titre de docteur d'une université reconnue de préférence canadienne, ou l'équivalent en entraînant et en expérience, ou ils ont fait preuve de zèle, de l'application au travail et de l'habileté nécessaire pour devenir bons investigateurs et bons en travaux de recherches. Il est préférable que les aspirants possèdent de l'expérience en travaux de recherches sur les maladies des grains.

Un pathologiste des plantes.—Traitement initial, \$1,800 par année.

11. Un pathologiste des plantes pour prendre charge du laboratoire de campagne du Dominion pour la pathologie des plantes, pour la province de Québec, au traitement initial de \$1,800 par année. Il est préférable que les aspirants soient Canadiens français, mais il est essentiel qu'ils parlent l'anglais et le français. Ils doivent être gradués d'un collège reconnu et être bien au courant de toutes les divisions de la pathologie des plantes. Il est préférable de posséder de l'expérience post-universitaire. Les aspirants doivent aussi avoir de l'initiative et être bons administrateurs.

Un éditeur et statisticien, ministère du Commerce et de l'Industrie.—Traitement, \$2,100 par année.

12. Un aide (homme) pour entreprendre un travail d'éditeur, surtout en rapport avec l'Annuaire du Canada (Canada Year Book) au bureau des statistiques, au traitement de \$2,100 par année. Les aspirants doivent être gradués d'une université et posséder de l'entraînement en économie politique, en statistiques et comme rédacteur. La nomination se fera à titre temporaire mais elle peut plus tard devenir permanente.

Un aide au commissaire des fruits.—Traitement, \$1,800 par année.

13. Un aide au commissaire des fruits, ministère de l'Agriculture, au traitement de \$1,800 par année. Les aspirants doivent posséder une instruction correspondant à celle que comporte un diplôme en agriculture d'un collège reconnu. Il est préférable qu'ils aient eu de l'expérience dans le commerce des fruits; de l'expérience de bureau, et qu'ils soient bons administrateurs. Le titulaire devra aider au commissaire du commerce à faire l'organisation dans la division des fruits; à préparer des articles et des rapports touchant le marché et les récoltes; à comparer les comptes de rapports et de dépenses; de faire l'inspection des vergers, et exécuter, au besoin, tout autre travail connexe.

Un préposé à l'aviculture.—Traitement, \$1,800 par année.

14. Un préposé au développement de l'aviculture pour district dans la province de Québec, ministère de l'Agriculture, au traitement de \$1,800 par année. Il est préférable que les aspirants soient gradués d'un collège d'aviculture reconnu. Ils doivent avoir fait preuve dans le passé, à l'emploi du gouvernement ou à l'emploi d'un particulier, qu'ils sont bons organisateurs. Ils doivent posséder des connaissances pratiques de la volaille de façon à pouvoir faire des conférences et des démonstrations. Ils doivent être assez instruits

[Suite à la page 11.]